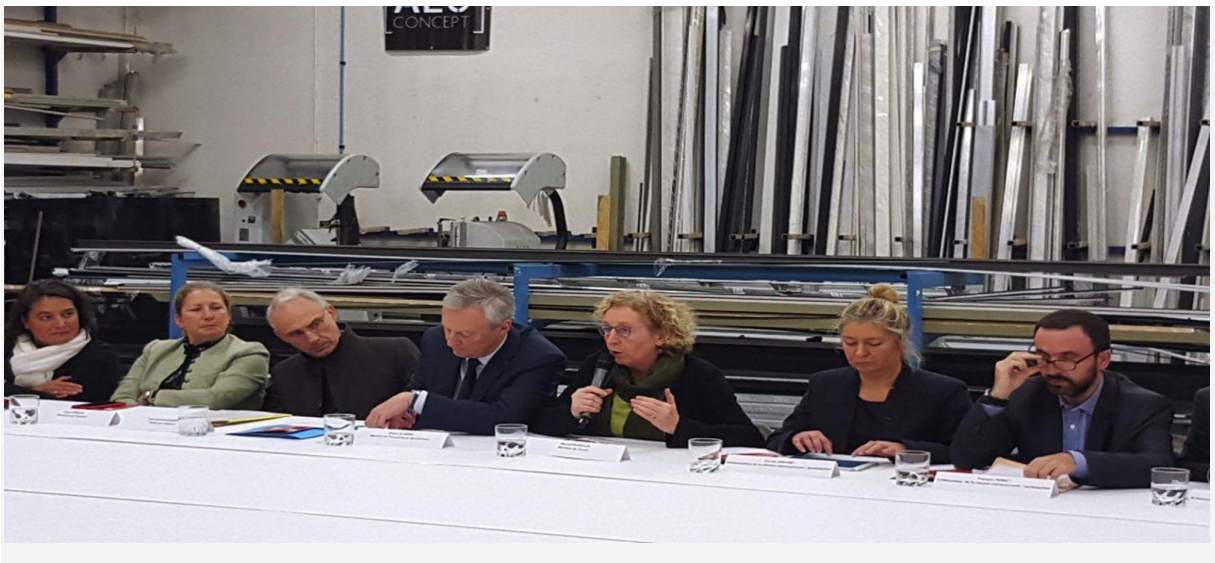


Les Echos

Publié le 27 janvier 2020, par Guillaume de Calignon

Pénicaud et Le Maire veulent que 3 millions de salariés profitent d'accords d'intéressement.

La ministre du Travail et le ministre de l'Economie étaient ce lundi dans l'Essonne pour vanter le dispositif simplifié des accords d'intéressement. Avec moins de 2 millions de salariés qui bénéficient d'accords, « le compte n'y est pas ».



Les « gilets jaunes » et les divers soubresauts de la société française ces deux dernières années ont convaincu l'exécutif. « *Le travail doit payer [...] nous devons bâtir un meilleur partage de la valeur* », ne cesse de répéter depuis quelques mois Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie et des Finances. C'est ce discours que le locataire de Bercy a tenu encore ce lundi lors d'une rencontre dans l'Essonne avec Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, et des chefs d'entreprise. Pour les deux membres du gouvernement, les accords d'intéressement sont le moyen de mieux partager la richesse créée.

« Le compte n'y est pas »

« *L'intéressement et la participation, ce sont des outils qui permettent un meilleur partage de la valeur, ce sont des instruments de motivation et d'attraction des talents* », a martelé Muriel Pénicaud. Le dispositif a été simplifié : la taxe de 20 % sur l'intéressement a été supprimée, des accords d'intéressement sont disponibles sur Internet et bientôt tout chef d'une entreprise de moins de 11 salariés pourra en définir un, sans même consulter ses employés. Bruno Le Maire ne relâche pas son effort pour faire la publicité de son dispositif simplifié : l'intéressement est « *vertueux, juste et efficace* », a insisté le ministre devant une vingtaine de patrons de PME, lors d'une table ronde organisée dans l'usine Alu Concept à Chilly-Mazarin.

Aujourd'hui, « *le compte n'y est pas encore* », a-t-il regretté. L'objectif est que 3 millions de salariés bénéficient d'accords d'intéressement en 2022 alors qu'ils sont moins de 2 millions actuellement.

Des patrons perdus dans le maquis des réglementations

Le problème, c'est que les patrons de PME ne connaissent pas tous le dispositif. Ainsi, Stéphane Pannetrat, patron d'une start-up, Art-Fi, installée sur le plateau de Saclay, ou encore Karen Birstein, qui a fondé récemment une biscuiterie, ne connaissaient pas le principe de l'intéressement. « *Nous, les patrons de TPE, on doit être spécialiste de tout. Des ressources humaines, de la fiscalité... Les réformes sur un point précis sont trop compliquées* », explique Karen Birstein.

Bruno Le Maire s'est fait pédagogue et a expliqué aux entrepreneurs que, à la différence de la participation, l'accord d'intéressement ne se faisait pas obligatoirement sur le bénéfice. C'est au chef d'entreprise et à ses salariés d'en définir les critères (nombre de clients, la qualité objective des produits...)

Les hausses de rémunérations

D'autres patrons militent en faveur de l'actionnariat salarié qui permettrait aussi de mieux intéresser les salariés à l'avenir de l'entreprise. C'est le cas d'Olivier de La Chevasnerie, patron de Sygmatel, qui a demandé aux deux ministres de « *rendre plus simple l'actionnariat salarié* ». D'autres encore jugent que les salaires qu'ils paient sont trop bas pour que l'intéressement ait un intérêt pour leurs salariés. C'est le cas de Fabrice Pottier, boulanger. « *L'intéressement n'est pas la priorité de mes jeunes* », considère-t-il.

La hausse des salaires est donc arrivée logiquement comme sujet de la discussion avec les patrons. « *Quand on regarde la situation depuis 2008, il y a eu un effondrement très brutal. Depuis, il y a eu un rattrapage. Pour les cadres, il y a eu une belle hausse des salaires. Mais pour les 10 % des gens les moins payés, les salaires ont stagné* », a détaillé Bruno Le Maire. Pour le ministre, pas question d'augmenter le SMIC pour autant. « *Les coups de pouce au SMIC artificiels des pouvoirs publics, ça ne crée que du chômage. Donc, la solution, c'est l'intéressement* », a-t-il conclu.

Pas sûr que les chefs d'entreprise aient tous apprécié qu'un ministre de l'Economie leur fasse la morale sur la rémunération des salariés. Mais, cela, c'est une autre histoire.